

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ANNEAU - TRIPLE SAUT - PERCHE CADETS A SENIORS

SAMEDI 5 JANVIER 2019 - RENNES STADE ROBERT-POIRIER

REUNION DE JURY	10h30		
COURSES	Horaire	Perche	Triple
200m TCF - Séries	11h15		JUM-ESM-SEM
	11h30	TCC < 2,50m	
200m TCM - Séries	12h35		
	13h15		CAM
800m JU-ES-SEF – Finales directes	15h00		
800m JU-ES-SEM – Finales directes	15h25		
200m TCF – 15 Finales	16h00	TCC 1 ^{ère} barre 2,50m	CAF
200m TCM – 15 Finales	16h30		
400m JU-ES-SEF – Finales directes	17h00		
400m JU-ES-SEM – Finales directes	17h30		
1500m JU-ES-SEF – Finales directes	18h05		
1500m JU-ES-SEM – Finales directes	18h20		JUF-ESF-SEF
4x200m CAF – Finales directes	18h50	TCC 1 ^{ère} barre 3,50m	
4x200m CAM – Finales directes	19h10		
4x200m JUF – Finales directes	19h25		
4x200m JUM – Finales directes	19h40		
3000m JU-ES-SEF – Finales directes	19h55		
3000m JU-ES-SEM – Finales directes	20h10		

- La compétition regroupe les participants des 4 départements bretons. Les séries et finales seront de niveau, la 1^{ère} étant la plus forte.
- Pour les 200m, 400m et 4x200m : le couloir 1 ne sera pas occupé. Les deux meilleurs temps seront placés aux couloirs 5 et 6, les deux suivants aux couloirs 3 et 4. Le couloir 2 est réservé aux athlètes sans temps de référence. **Il est donc vivement conseillé de donner un temps de référence lors de l'inscription des athlètes.**
- Les Cadets ne peuvent pas participer aux épreuves 400m et 800m.
- **Les inscriptions individuelles des athlètes** sont à effectuer sur le site du Comité Ile-et-Vilaine d'Athlétisme (www.athle35.athle.org), rubrique Compétitions puis Engagements, avant le **Judi 3 janvier 2019 à Minuit. Aucune inscription sur place !**

Les séries seront faites en amont de la compétition, sans modification le jour-même de la compétition.

- Chaque athlète devra **confirmer sa présence** aux différentes épreuves, y compris les finales, **30 minutes avant l'horaire prévu.**



- Les inscriptions des relais sont à effectuer via le [Formulaire de Composition des Relais](#), disponible sur le site du Comité Ile-et-Vilaine d'Athlétisme et à envoyer à athle35@wanadoo.fr
La composition des équipes suit les réglementations suivantes :

	Nombre de coureurs	Remplaçants	Etrangers ou Mutés	Remarques
4x200m Cadets	4			Pas de Minime autorisé
4x200m Juniors	4			seul Cadet autorisé

- Chaque Comité s'engage à proposer le nombre de juges suffisant selon les quotas suivants :
 - 2 starters
 - 2 juges Arrivées
 - 2 juges Courses
 - 6 officiels Sauts (3 pour le Triple Saut et 3 pour la Perche)
 - 3 officiels supplémentaires à disposition de l'organisation
- **Les inscriptions des juges** sont à effectuer sur le site du Comité Ile-et-Vilaine d'Athlétisme (www.athle35.athle.org), rubrique Compétitions puis Engagements, avant le **Jeudi 3 janvier 2019 à Minuit**.